

**RAPPORT FINANCIER**  
**Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Chers Adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre Rapport Financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis aujourd'hui à votre approbation.

**Présentation générale de l'exercice 2023**

Nous enregistrons sur l'exercice 2023, pour l'ensemble de l'Unapei92 et de sa cinquantaine d'Etablissements, un résultat économique excédentaire de +1.205.918€.

Sur le plan comptable, les résultats 2023 de nos comptes annuels s'établissent à +899.778€, puisque les financeurs ont diminué en 2023 de leurs versements des résultats réalisés en 2021 pour +306.140€, qui nous ont ainsi été repris (1.205.918 – 306.140 = 899.778).

Ce résultat comptable est la différence entre les produits de 91.279.105€ et les charges de 90.379.327€, et représente donc 1% de nos produits.

Notre résultat économique de +1.205.918€ se décompose ainsi :

- Association, Club de Loisirs, DG et EAJE	-192.524€
- ESAT Production	+947.230€
- ESAT Social	-119€
- Etablissements Territoire Nord	+755.778€
- Etablissements Territoire Centre	-99.591€
- Etablissements Territoire Sud	+598.455€
- Etablissements Territoire Régions (hors ESAT)	-803.311€
<b>TOTAL</b>	<b>+1.205.918€</b>

Ce résultat économique favorable s'explique par une progression plus importante de nos produits que de nos charges.

Nos produits de tarification ont augmenté grâce notamment à un taux d'occupation en hausse pour presque tous nos Etablissements. Nous avons aussi bénéficié d'éléments exceptionnels non récurrents, comme des dégrèvements de charges sociales.

Nos charges ont également augmenté, notamment au niveau « énergie » (+31% !), transports des personnes accompagnées et locations immobilières. Les frais de personnel (charges incluses) sont également en augmentation par rapport à l'an dernier mais restent toutefois inférieurs au budget accordé par les financeurs pour 2023, en raison de postes non pourvus.

**Solidaires pour accompagner les différences**

Enfin, nous avons enregistré des provisions sur des créances jugées irrécouvrables ou des corrections comptables concernant des exercices antérieurs.

Nous devons continuer de mettre l'accent sur le recrutement et la fidélisation du personnel -pour améliorer encore l'accueil des personnes accompagnées-, tout en poursuivant les efforts de gestion -pour conserver un équilibre financier-.

**Présentation détaillée**

Vous trouverez en annexe au présent rapport les tableaux concernant les comptes consolidés 2023 (bilan actif, bilan passif et compte de résultat) de l'Unapei92.

Tous les travaux comptables ont été dûment audités par nos Commissaires aux Comptes.

L'Association, le Club de Loisirs, et les Etablissements en « Gestion Propre » (Direction Générale, ESAT secteur Production et EAJE Le Jardin des Papillons)

L'Association dégage un résultat déficitaire de -130.028€. Ce résultat est la différence entre les produits, qui s'élèvent à 847.232€, et les dépenses, qui ont atteint 977.260€. Ces dépenses intègrent quelque 200.000€ de charges non récurrentes, sans lesquelles nous aurions constaté un résultat bénéficiaire.

Le Club de Loisirs dégage un résultat de +5.057€, ce qui est satisfaisant.

La Direction Générale, comme en 2021 et en 2022, est équilibrée (+16.587€).

Les 8 ESAT (Les Ateliers Cité Jardins, Les Ateliers du Phare, ESAT de Garlande, ESAT Hors Les Murs, ESAT Suzanne Lawson, ESAT Georges Dagneaux, ESAT Yvonne Wendling et ESAT du Mesnil), pour leur volet commercial, voient en 2023 leur chiffre d'affaires consolidé rester stable par rapport à 2022, à 4,1 millions d'euros. Cette stabilité cache des disparités (l'ESAT du Mesnil et les Ateliers Cité Jardins ont vu leur CA baisser de 12%).

Ces 8 ESAT enregistrent un résultat positif de 947.230€, dont près de la moitié provient d'éléments exceptionnels (reprise de provisions et dégrèvements sur exercices antérieurs).

Enfin, l'EAJE Le Jardin des Papillons est en déficit de -84.140€, comme en 2022 (-83.456€).

Au total, la « Gestion Propre » dégage un excédent économique (et comptable) de +754.706€.

**Les Établissements en « Gestion Contrôlée »**

Les 8 ESAT, pour leur volet social, ont un résultat économique à l'équilibre (-119€). Le résultat comptable correspondant s'établit à +66.797€ (paiement par nos financeurs des déficits 2021 à hauteur de +66.916€).

**Solidaires pour accompagner les différences**

Le Territoire Nord dégage un excédent économique de +755.778€, pour les raisons générales rappelées ci-dessus, et un excédent comptable de +274.107€ (reprise par nos financeurs d'excédents 2021 à hauteur de +481.671€).

Le Territoire Centre enregistre un déficit économique de -99.591€, et un déficit comptable de -224.703€ (reprise par nos financeurs d'excédents 2021 à hauteur de 125.112€). Ces chiffres négatifs s'expliquent par des charges non récurrentes de 226.000€ concernant des exercices antérieurs, et par les difficultés rencontrées au FAM de Billancourt et à l'IME La Maillerie.

Le Territoire Sud est largement excédentaire, comme le Territoire Nord, avec un résultat économique de +598.455€ et un résultat comptable de +468.921€ (reprise par nos financeurs d'excédents 2021 à hauteur de 129.534€).

Enfin, pour le Territoire Régions, et contrairement à ce que nous annonçons l'an passé, nous n'avons pas réussi à réduire le déficit économique, qui s'élève, hors ESAT, à -803.311€. Le résultat comptable ressort à -440.050€ dans la mesure où nos financeurs ont accepté de reprendre les déficits 2021 à hauteur de 363.261€.

Les Etablissements de l'Eure ne posent pas de difficulté particulière et vont rapidement revenir à l'équilibre -ils en sont proches en 2023-. C'est dans l'Eure-et-Loir que se concentrent nos problématiques : le FAM de La Pommeraie a un déficit économique de 0.40 million d'euros, le Domaine de Vitray de 0.18 million d'euros et le Foyer du Mesnil de 0.16 million d'euros. Un passage en CPOM pour le Département 28 n'est donc pas envisageable en l'état et des réunions sont programmées avec nos financeurs pour analyser la situation et établir un plan d'actions commun de retour à l'équilibre.

Au total, les Établissements en « Gestion Contrôlée » dégagent un excédent économique de +451.212€, et un excédent comptable de +145.072€.

**L'année 2024 et les perspectives d'avenir**

Sur le plan financier, notre Association dispose au 01/01/2024 d'une situation nette de 29 millions d'euros et de 26 millions d'euros de placements financiers et de trésorerie.

L'Unapei92 a donc des moyens financiers importants, adaptés à sa taille, et qui lui permettront de poursuivre la mise en œuvre de son Projet Associatif.

Pour accompagner toujours mieux les personnes en situation de handicap, pour fidéliser nos salariés, pour adapter nos offres et nos pratiques aux nouveaux enjeux et exigences dans un contexte souvent difficile, nous avons une assise financière solide.

L'entrée en CPOM de l'Unapei92 est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour l'ensemble du département 92 : nous y trouverons de la souplesse dans notre gestion pour affecter à chaque Etablissement, Service ou nouveau dispositif d'Accueil et d'Accompagnement, les moyens qui lui sont nécessaires.

## **Conclusion**

Nous tenons à remercier toute l'équipe de Direction, et l'ensemble des salariés de l'Association. Nos résultats économiques favorables sont le fruit de leur action, au service des personnes accueillies.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 2023 et de donner quitus de sa gestion au Conseil d'Administration de l'Unapei92.

Sèvres, le 23 avril 2024

Hervé Gouëzel

Marc Desplechin

Trésorier

Trésorier-Adjoint